

## INSCRIPTION - TARIFS - CONDITIONS

### ***Modalités d'inscription***

Une inscription à un stage n'est prise en compte qu'à réception du formulaire d'inscription adressé par courrier à DUPON Les Stages Photos 74, rue Joseph de Maistre 75018 Paris.

Dès réception du formulaire d'inscription, un contrat de formation professionnelle ou une convention simplifiée de formation professionnelle sera adressée au stagiaire.

Le contrat ou la convention sera renvoyé signé par le stagiaire à DUPON Les Stages Photos. Le stagiaire disposera d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de signature du document.

A l'issue de ce délai, une somme égale à 30 % du montant du stage devra parvenir à DUPON Les Stages Photos. L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'à la réception de cette somme.

Le solde du paiement devra être réglé le premier jour de la formation.

Les inscriptions dans les différents stages sont prises en compte au fur et à mesure de la réception des formulaires. Aucune réservation ou inscription ne sera effectuée par téléphone.

Une inscription pourra être réalisée jusqu'à la veille du premier jour de stage, dans la limite des places disponibles et sauf si un stage devait être annulé faute d'un nombre suffisant de participants.

Il est très important de mentionner un deuxième choix sur le formulaire d'inscription, en particulier si un **stage** s'avérait être **complet** au moment de la réception du formulaire d'inscription. Dans ce cas, une personne souhaitant suivre le stage en question pourra tout de même, si elle le désire, être inscrite sur une liste d'attente. Elle devra pour cela nous adresser (ou l'avoir déjà fait) un formulaire d'inscription.

DUPON Les Stages Photos pourra annuler un stage faute d'un nombre suffisant de participants, et ce jusqu'à 2 semaines précédant le début du stage.

Dans ce cas, l'intégralité des sommes versées sera remboursée, à défaut d'acceptation par le stagiaire de la proposition d'un autre stage par DUPON Les Stages Photos.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter :  
Pascal Michaut  
[espacesphotos@dupon.com](mailto:espacesphotos@dupon.com)  
Tel : 01 40 25 46 58

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription en cliquant ci-dessous.  
[Formulaire d'inscription](#)

### ***Annulation d'une inscription***

Un stagiaire aura la possibilité d'annuler sa participation à un stage s'il en formule la demande écrite auprès de DUPON Les Stages Photos au plus tard 20 jours avant le début du stage. Le stagiaire pourra alors se voir rembourser l'acompte versé, à l'exception d'une somme de 50 Euros retenus pour frais de dossier.

Si l'annulation intervient dans un délai inférieur à 20 jours, le stagiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement des sommes versées, sauf cas de force majeure dûment justifié.

### ***Annulation d'un stage***

DUPON Les Stages Photos se réserve le droit d'annuler un stage :

- si celui-ci ne compte pas suffisamment d'inscriptions, et ce jusqu'à 2 semaines précédant le début du stage
- pour indisponibilité exceptionnelle d'un maître de stage.

Dans ce cas, toute disposition sera prise pour proposer un autre stage, second choix mentionné sur le formulaire d'inscription, ou un autre si complet. Si aucune solution ne pouvait être trouvée, DUPON Les Stages Photos s'engage à rembourser les sommes préalablement versées par le stagiaire.

Les stagiaires ne pourront prétendre à aucun dédommagement et il ne sera procédé à aucun remboursement de frais, tels que transport ou hébergement, engagés par un stagiaire dont le stage aura été annulé.

### ***Cessation anticipée de la formation ou abandon en cours de stage***

Si pour une raison indépendante de sa volonté, un stage devait être interrompu avant son terme, DUPON Les Stages Photos prendra toute disposition pour rembourser les stagiaires au prorata du temps de formation suivi.

DUPON Les Stages Photos ne pourra pas être tenu responsable d'une cessation anticipée de la formation à

la suite d'une cause indépendante de sa volonté. Le stagiaire ne pourra prétendre à aucun dédommagement.

Tout stagiaire quittant une formation en cours avant son terme ne pourra en aucune façon prétendre au remboursement des sommes versées, sauf cas de force majeure dûment justifié. Dans ce dernier cas, un remboursement au prorata de la formation suivie lui sera accordé.

### **Tarifs**

Le tarif « formation » est applicable aux personnes dont le stage sera effectué dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Le règlement devra être effectué par chèque à l'ordre de « DUPON Les Stages Photos ».

<b>DUREE STAGE</b>	5 jours	4 jours	3 jours
<b>TARIFS STAGES</b>			
Individuel	690	590	500
Formation	830	730	630

### **Paielement**

Après le versement de 30 % du montant total du stage adressé par le stagiaire suivant la signature du contrat ou de la convention, le solde devra être réglé au plus tard le premier jour du stage.

Les titulaires d'un compte domicilié en France devront s'acquitter des règlements par chèque en Euros à l'ordre de DUPON Les Stages Photos.

Les personnes résidant à l'étranger ou n'étant pas titulaire d'un compte bancaire en France devront effectuer leurs règlements par Mandat Postal depuis un bureau de poste à l'attention de DUPON Les Stages Photos - 74, rue Joseph de Maistre 75018 Paris.

Les frais éventuels inhérents au règlement sont à la charge du stagiaire.

### **Assurance**

DUPON Les Stages Photos met à la disposition des stagiaires le matériel et les installations de l'Atelier pendant la durée de son stage.

DUPON Les Stages Photos se dégage de toute responsabilité quant à d'éventuelles dégradations de ce matériel ou de celui amené par le stagiaire, à tout accident qui surviendrait au stagiaire sur le lieu du stage, ainsi qu'aux frais afférents. Les stagiaires devront donc avoir pris toute disposition pour une éventuelle prise en charge par une assurance des risques relatifs à ces accidents et dégradations (responsabilité civile ou autre).

DUPON Les Stages Photos ne remboursera pas les éventuels frais de transport et/ou d'hébergement engagés par le participant, notamment dans le cas d'une annulation de stage.

### ***Financement***

DUPON Les Stages Photos est dispensateur de formation professionnelle continue.  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43414 75 auprès du Préfet de région d'Ile de France.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Il est possible pour les stagiaires de prétendre à suivre les stages proposés dans le cadre de la formation professionnelle continue.  
Les stages pourront être financés sous certaines conditions, variables selon les situations du stagiaire.

Renseignez-vous auprès de l'ANPE, de l'ASSEDIC, des chambres de commerce et du bureau des Ressources humaines de votre entreprise pour plus d'informations quant au financement du stage.

Pour obtenir les éléments nécessaires à la constitution éventuelle d'un dossier de financement, tels que devis, descriptif du stage, etc, contactez nous à : [espacesphotos@dupon.com](mailto:espacesphotos@dupon.com)

**Toute demande d'inscription vaut acceptation des présentes conditions.**



74, rue Joseph de Maistre 75018 PARIS Tel : 01 40 25 46 58  
Mail : [espacesphotos@dupon.com](mailto:espacesphotos@dupon.com) Web : [www.dupon.com](http://www.dupon.com)